

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

**N° de la
résolution ou
annotation**

Le 8 juin 2015

ÉTAIENT PRÉSENTS

Maxime Messier, président
Johanne Blais, vice-présidente
Sophie Gélinas, technicienne du service de garde
Isabelle Lauriault, enseignante
Marie-Claude Cayen, enseignante
Mélanie St-Jean, enseignante
Mélissa Muduuli, parent
Nathalie Villeneuve, commissaire
Sabrina Daviau, enseignante-spécialiste
Marie-Andrée Charrette, membre de la communauté
Sylvie Ouellet, parent (présence téléphonique)

ÉTAIENT ABSENTS

Joanne Lafrenière, enseignante
Mylène Denault, présidente de l'OPP
Fannie Rivet, représentante du CCSEHDAA
Bocar Ly, parent

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Lynne Séguin, directrice
Michaëlle Pelletier-Rivard, secrétaire

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Maxime Messier accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h10.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marie-Claude Cayen et résolu :

que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

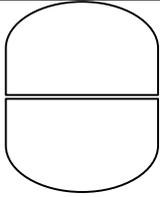
3. DOSSIERS :

3.1 Budget 2015-2016

Mme Séguin présente le tableau.

Considérant que le conseil d'établissement doit, sur la recommandation de la directrice ou du directeur de l'établissement, adopter le budget annuel de l'établissement, et le soumettre à l'approbation de la commission scolaire conformément à la *Loi sur l'instruction publique (article 95)*;

CE#14.15.60



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

	<p>Considérant les ressources allouées à l'établissement par la Commission scolaire en vertu du cadre budgétaire;</p> <p>Considérant les autres sources de revenus;</p> <p>Considérant que ce budget est équilibré;</p> <p>Considérant la recommandation de la directrice ou du directeur de l'établissement;</p> <p>Considérant qu'en vertu des politiques, des règlements et des procédures de la Commission scolaire, il est possible que des ajustements positifs ou négatifs soient effectués en cours d'année;</p> <p>Considérant que le budget présenté sera réajusté en cours d'année selon les effectifs réels de l'établissement ainsi que les autres considérations spécifiées au cadre budgétaire;</p> <p>Il est proposé par Sylvie Ouellet et appuyé par Isabelle Lauriault d'adopter le cadre budgétaire 2015-2016.</p>
CE#14.15.61	<p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>3.2 Activités parascolaire Mme Belley présente le tableau des activités parascolaires. Quelques corrections seront apportées.</p> <p>Il est proposé par Sophie Gélinas et appuyé par Joanne Blais d'accepter la proposition des activités parascolaires.</p>
CE#14.15.62	<p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>3.3 Sortie au cinéma le 22 juin Mme Séguin propose d'entériner la demande qui a été fait par courriel Concernant la sortie au cinéma pour les élèves du 1^{er} cycle.</p>
CE#14.15.63	<p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>3.4 Finissants Madame Marie-Claude Cayen explique le fonctionnement des dernières années pour la soirée des finissants. Cependant, certains parents ont des grandes attentes et les enseignantes désirent garder la simplicité. Des précisions seront apportées aux parents du comité organisateur.</p>
CE#14.15.64	<p>4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>La levée de l'assemblée est proposée par Marie-Claude Cayen à 18h46.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> <hr/> <p>Maxime Messier, président Lynne Séguin, directrice</p>